

CONTINGENTS EN NIVEAU DE LA SA VOYAGEURS

L'UNSA-Ferroviaire obtient des contingents supplémentaires et impose leur répartition à l'Entreprise !

Réunion	Table Ronde contingents en niveau pour la SA Voyageurs du 29 janvier 2020
Délégation UNSA	Olivier BROSSE - Sophie GIRARD - Saïd NEKI
Direction	Béatrice LAFAURIE - Anne GABET - Bruno BOUETTE
Pièces jointes	Déclaration
Résumé	Ce Flash a pour objet de vous informer sur les résultats obtenus en contingents de niveau à l'issue de la table ronde du 29 janvier 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les négociations pour l'attribution de contingents en **niveau** se déroulent lors d'une table ronde organisée dans chacune des Sociétés Anonymes (SA) du Groupe Public Unifié (GPU). Celle consacrée à la SA VOYAGEURS s'est tenue le 29 janvier 2020 au campus WILSON de Saint-Denis.

Pour faire suite à une demande unitaire des OS, une table ronde nationale conclusive se tiendra à l'issue pour confirmer les contingents obtenus dans les différentes SA du GPU.

Les négociations ont été réalisées en deux tours.

Les effectifs réels et éligibles ont, bien entendu, changé par rapport à 2019 car ils concernent maintenant uniquement le périmètre de la SA concernée.

NB : pour faire à la suite de la demande de l'UNSA-Ferroviaire, l'Entreprise s'est engagée à nous communiquer rapidement les règles à appliquer en matière de diffusion des listings de notations au regard de la nouvelle réglementation RGPD.

1 BILAN DE L'EXERCICE CONCERNÉ (sur le périmètre de la SA Voyageurs)

Nous constatons :

- Une baisse des embauches de 4% entre 2018 (1886 agents) et 2019 (1810 agents),
- Une diminution des départs de 7% entre 2018 (3639 agents) et 2019 (3385 agents),
- Une diminution de 7,7% de l'effectif réel (calculé sur le niveau 1 pour toutes les qualifications et sur le niveau 2 pour les TB) passant de 26978 agents en 2018 à 24907 agents en 2019,
- Une diminution de l'effectif éligible de 5,6% passant de 13739 agents en 2018 à 12965 agents en 2019,
- Une relative stabilité de l'ancienneté moyenne sur le niveau 1 pour l'ensemble des qualifications,
- Une baisse des délais moyens de passage sur la quasi-totalité des qualifications.

2 ÉVOLUTION DES DÉLAIS MOYENS EN NIVEAU

L'UNSA-Ferroviaire a fait remarquer que sur une période de dix ans, seuls les délais de passage en niveau 2 des qualifications F, G et H sont en forte augmentation, allant de 14 mois à 17 mois de plus qu'en 2009. L'UNSA-Ferroviaire a exigé, au regard de cette injustice, tant dans sa déclaration que dans les négociations, qu'un effort significatif soit fait pour ces populations mais pas au détriment des autres collègues.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Ratio 2019/2009
B1 > B2	73,5	74,2	74,8	73,1	75,8	73,8	69,7	66,3	65,5	61,1	59,7	-13,8
C1 > C2	88,4	88,1	89,2	91,1	92,4	92,5	92,9	92,3	90,7	89,5	86	-2,4
D1 > D2	85,4	87,1	86,5	87,1	88,5	89,2	88,7	89,2	87	87,1	85,1	-0,3
E1 > E2	68,9	68,3	70,2	70,3	69,3	69,1	70,3	71,4	71,6	69,4	67,1	-1,8
F1 > F2	81,9	83,1	86,5	89,5	92,6	96,1	96,9	98,5	99,5	98,4	98,6	16,7
G1 > G2	82,9	83,3	86,9	88,4	92,8	94	98,3	98,3	99,4	96,4	97	14,1
H1 > H2	77,6	78,5	80,7	83,5	84,6	85,8	87,7	88,8	88,7	88,1	91,3	13,7
TA1 > TA2	97,2	91,7	77,1	70	72,9	76,8	79,4	81,6	83,2	77,8	72,9	-24,3
TB2 > TB3	122,9	125,4	128,7	133,1	139,4	144,6	147,7	145,7	128,3	121,1	124,5	1,6

3 PROPOSITIONS DE L'ENTREPRISE APRÈS NÉGOCIATIONS

Qualifications	Contingent Initial 2019	Effectif Éligible 2018	Effectif Éligible 2019	Evolution de Effectif éligible	Proposition Entreprise	Proposition UNSA validée
					Contingent 2020/2021	Contingent 2020/2021
B1 > B2	106	350	313	-10,60%	95	120 (+25)
C1 > C2	871	4458	3852	-13,60%	753	827 (+74)
D1 > D2	608	2936	3053	-4,00%	632	658 (+26)
E1 > E2	419	1458	1356	-7,00%	390	414 (+24)
F1 > F2	183	1698	1688	-0,60%	182	232 (+50)
G1 > G2	85	1152	1098	-4,70%	81	121 (+40)
H1 > H2	79	564	567	0,50%	79	91 (+12)
TA1 > TA2	49	161	217	34,80%	66	73 (+7)
TB2 > TB3	299	962	821	-14,70%	255	270 (+15)
TOTAL	2699	13739	12965	-5,60%	2533	2806

D'une manière générale, nous constatons une baisse des effectifs éligibles. Cependant, l'UNSA-Ferroviaire a imposé à l'Entreprise une répartition des contingents supplémentaires obtenus la plus équitable possible pour :

1. Réduire les délais moyens dans les qualifications les plus critiques (F, G, H)
2. Permettre le déblocage des niveaux 1 sur le collège exécution (B et C)
3. Maintenir un niveau de contingents acceptable malgré l'effectif éligible en baisse (D, E et TB)
4. Maintenir un niveau de contingents en tenant compte de l'augmentation de l'effectif éligible mais également en le rapportant au nombre d'agents concernés (TA)

Dans tous les cas, les ratios ont été maintenus pour toutes les qualifications, voire augmentés par rapport à l'année 2018.